

Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2018

I. FORMALITES

L'assemblée générale de l'association « Comité de Coopération avec le Laos » (CCL) s'est tenue le 23 juin 2018 dans les locaux de l'INALCO au 65 rue des Grands Moulins à Paris 13ème.

La séance est ouverte à 10h00 et close à 12h30.

Les membres présents désignent M Luc Mogenet comme président de séance et M. Benoît de Cauwer et Jean Bernard Véron comme assesseurs.

L'association CCL compte au jour de l'assemblée générale **58** adhérents à jour de leur cotisation 2018.

- **27** adhérents sont présents à cette séance de l'assemblée générale
- **18** adhérents avaient envoyé des procurations valides.

45 personnes sont donc présentes ou représentées. Le quorum est donc atteint.

II. PRESENTATION DES RAPPORTS 2017

1- Rapport moral par le président

Le président Jean-Pierre Katz, élu à ce poste en juin 2017, met l'accent sur les points suivants :

- le positionnement du CCL a ceci de particulier qu'il vise, *in fine*, à aider les populations à assurer elles-mêmes un meilleur avenir, et ce dès aujourd'hui, afin de se construire un futur sain et prospère dans un Laos en pleine évolution ;
- les échanges avec les parties prenantes, qu'ils soient partenaires techniques, financeurs ou associations impliqués dans nos projets, ainsi que l'Ambassadeur de France au Laos et l'Ambassadeur du Laos confirment les jugements positifs sur les actions du CCL et les résultats obtenus ;
- cette large reconnaissance a été confirmée d'une part par la remise de la décoration de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Madame l'Ambassadeur de France au Laos à Mme Manivone Vorachak, Directrice du CCL et, d'autre part, par la conférence de Mr. l'Ambassadeur du Laos en France qui a souligné la qualité des relations professionnelles du CCL avec les autorités laotiennes associées à ses projets, en particulier au niveau provincial ;
- l'achèvement de projets importants, comme Oudomxay, SUPA, FAIR, NU-PCR, dont tous nos partenaires ont reconnu la qualité des résultats obtenus ;
- les perspectives de nouveaux projets qui, sous réserve de la finalisation des travaux préparatoires, en particulier en ce qui concerne les co-financements, devraient assurer au CCL de bonnes perspectives pour les années 2018 et 2019 ;
- néanmoins la situation financière toujours fragile du CCL du fait de la faiblesse de ses fonds propres et donc de sa forte dépendance vis à vis des bailleurs de fonds qui financent ses projets ;
- et, partant, la nécessité d'explorer de nouvelles modalités de travail, notamment avec d'autres

* Projet³ axé sur la culture et la commercialisation du thé dans le district de Gnot Ou de la province de Phongsaly, financé par OXFAM Hongkong .

* Ce à quoi s'ajoute un nouveau projet⁴ en phase de démarrage sur le plateau de Nakaï, au profit des populations déplacées par le barrage de Nam Theun 2.

Cofinancé par l'AFD et la société en charge de la gestion du barrage, ce projet apportera assistance à ces populations, dans les trois domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Il convient ici de noter que le positionnement du CCL en tant que prestataires de service pour le pilote de ce projet qu'est l'IRAM lui permettra de générer une marge confortable, avec donc un impact positif sur ses résultats.

b) Les pistes de projets

* Parmi ces pistes, une des plus prometteuses est sans doute celle d'une seconde phase du projet Oudomxay. La première phase⁵ est aujourd'hui achevée et a fait l'objet d'une évaluation très positive. L'idée est donc de poursuivre cette opération de développement, avec un accent particulier sur d'une part la diversification des cultures, en particulier la cardamome et, d'autre part, la santé.

A ce jour, l'AFD a accepté de contribuer à son financement. Mais elle ne déboursera les fonds qu'après qu'aient été mobilisés des cofinancements d'un montant au moins égal à son concours.

* Une autre piste est la poursuite du projet d'appui aux écoles dans le district de Nhot Ou.

* Enfin, le CCL est potentiellement positionné sur un projet santé traitant des cancers féminins⁶. Mais le processus n'en est qu'à ses tout débuts.

c) Les défis auxquels est confronté le CCL au titre de ses projets

Ces défis sont au nombre de cinq :

- la recherche de cofinancements, qui conditionnent le démarrage effectif des projets, comme la poursuite d'Oudomxay ainsi que de SCALING, et dont dépend la couverture des frais engagés par le CCL ;
- la diversification des positionnements du CCL, comme par exemple dans le cas du projet Nakaï où il est sous-traitant de l'IRAM, de façon à élargir son marché et à accroître sa marge opérationnelle.
- la pression de certains bailleurs de fonds, notamment l'Union européenne, pour financer de gros projets, ce qui implique que le CCL s'associe avec d'autres partenaires sur le terrain afin de pouvoir être sélectionné ;
- la lourdeur et la lenteur des procédures tant des bailleurs de fonds pour que leur financement soit effectivement mis en œuvre, que des autorités locales, par exemple afin d'obtenir des visas pour les agents expatriés du CCL ;
- l'appui au développement de structures locales, telles que SLKA, et ce sous une forme ou une autre eu égard aux contraintes réglementaires et administratives propres au Laos.

3- Rapport d'activité de SLKA

Depuis 2013 le CCL milite pour la création d'une association locale, conformément à sa volonté de transférer les compétences acquises en tant qu'ONG internationale à un partenaire actif au sein de la société civile laotienne, en l'occurrence SLKA⁷.

³ Projet FAIR.

⁴ Projet NP-LAF.

⁵ Projet PRPU.

⁶ Cf. infra.

⁷ Support Local Knowledge Association.

A ce jour SLKA, qui a reçu un agrément provisoire de la part des autorités laotiennes et travaille au renouvellement de son enregistrement, est confronté aux réticences des dites autorités vis-à-vis des ONG, aux procédures restrictives à leur égard ainsi qu'à la complexité des démarches administratives.

Néanmoins SLKA, avec l'accompagnement du CCL, a obtenu un concours de l'ambassade de France au Laos pour financer le projet ASANE⁸. Ce financement ne couvre qu'une partie du budget et la recherche de cofinancement se poursuit.

Rappelons que ce projet a quatre objectifs :

- formation de matrones et mises à disposition de matériel adéquat ;
- sensibilisation de groupements de femmes sur les principes de la nutrition, de la santé maternelle et du lien entre santé et assainissement ;
- formation des villageois, en particulier les femmes et les enfants, à la production maraichère et aux engrais biologiques ;
- mise en place de zones de protection des poissons dans les rivières.

Ces quatre objectifs seront maintenus en 2018, en accentuant toutefois la focalisation sur des activités génératrices de revenus.

4- Le bureau du CCL à Vientiane

L'équipe du CCL à Vientiane, composée de cinq nationaux oeuvrant dans les domaines de la finance, de l'administration, de la logistique, du management et de la gestion des ressources humaines :

- dirige et met en œuvre les projets ;
- gère les relations avec les partenaires implantés localement ;
- participe avec le bureau de Paris à la recherche des financements ;
- est présent dans le dialogue technique et administratif avec les autorités locales ;
- assure des prestations de services au profit de partenaires qui souhaitent intervenir au Laos, notamment des associations françaises qui n'ont pas de bureau de représentation dans le pays ;
- promeut l'image de l'association et contribue à la communication du CCL.

5- Activités du CCL à Paris et du conseil d'administration

a) Le bureau de Paris

Il a pour objet :

- de fournir à celui de Vientiane certains appuis, notamment dans la gestion comptable de l'association ;
- de préparer et d'animer les conseils d'administration et l'assemblée générale annuelle du CCL ;
- d'assurer la gestion administrative de l'association auprès des services publics français, pour répondre aux obligations légales et réglementaires d'une association de droit français ;
- de nouer des contacts avec les partenaires et bailleurs, effectifs ou potentiels, présents en France et de participer avec eux au suivi des projets ;
- de prendre en charge l'organisation des conférences à l'INALCO, soit 9 en 2017 et, de ce fait, de participer à la communication de l'association ;
- de piloter la modernisation des équipements, des logiciels informatiques ainsi que du site Web.

⁸ Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des minorités ethniques à travers l'*Empowerment* des femmes.

b) Le conseil d'administration

* Il s'est réuni à quatre reprises en 2017 (10 janvier, 13 avril, 27 juin et 6 septembre).

Pour l'essentiel il a été focalisé sur des discussions relatives aux projets, tant ceux qui sont en cours que ceux dans lesquels le CCL pourrait être impliqué (cf. le point 2 ci-dessus).

* Par ailleurs, il a poursuivi les discussions sur la question des fonds propres, et ce dans deux directions :

- la nombre des adhérents, la majoration des cotisations d'adhésion, le financement participatif et la vente de produits artisanaux laotiens ;

- la diversification de la gamme d'intervention du CCL en développant une fonction de prestation de service à l'exemple du projet Nakai.

* Enfin, il a réfléchi, avec le bureau de Vientiane, au fonctionnement du CCL et, en particulier, à la répartition des tâches, à la méthodologie des offres afin de répondre aux demandes des bailleurs, ainsi qu'au renforcement qualitatif et quantitatif des ressources humaines.

Soit les trois thématiques suivantes :

- - comment accroître les capacités et compétences du bureau de Vientiane ;
- - quels appuis le bureau de Paris peut-il lui fournir ;
- - que faire pour resserrer le maillage des relations entre l'un et l'autre.

6- Rapport d'activité des Amis lorrains du Laos (ALL)

L'ALL est partenaire du programme PRP (Programme de réduction de la pauvreté) dans les districts de La, Namor et Nga, piloté par le bureau du CCL de Vientiane. Ce programme est arrivé à échéance en décembre 2017.

Les grèves de la SNCF n'ont pas permis au Dr. Géhin d'être présent et de présenter le rapport de l'association « les Amis Lorrains du Laos » qui est dans le rapport annuel.

7- Rapport financier par Mme Phoulivanh PHOUMAVONG

Après un exercice 2016 déficitaire à hauteur de 25.184 euros, du fait d'une baisse d'activité par rapport l'année précédente, l'exercice 2017 amorce un redressement avec un résultat positif de 9.670 euros. Ceci résulte notamment du lancement de nouveaux projets, tels que PRESAN et Nakai, ainsi que de la mise en place d'outils de gestion prévisionnelle et de l'accroissement des prestations de l'équipe de Vientiane au profit de tiers. Cette évolution positive n'a toutefois pas permis de reconstituer les fonds propres de l'association qui restent légèrement déficitaires (- 244 euros).

Les recettes du CCL en 2017 ont eu pour origine CARE (36%), l'AFD (25%), l'UE (24%) OXFAM (7%) et les prestations de services (8%).

Les perspectives pour l'exercice 2018 sont, à ce jour, favorables. En effet sur la base des seuls projets en cours le total des produits devrait être de l'ordre de 1.138.000 euros, à compare aux 651.000 euros de 2016 et 801.000 euros en 2017.

III. LE PROJET CAFELA

Le docteur Véronique Ollier, qui a déjà travaillé au Laos pour l'ONG « Enfants et Développement », a présenté son projet de dépistage et de traitement d'un certain type de cancer chez la femme au Laos. Elle souhaite la coopération du CCL sur ce domaine de la santé.

L'objectif est donc d'une part de faire de la formation et, d'autre part, de réhabiliter le laboratoire de

Vientiane théoriquement positionné sur la question. Etant entendu que, dans un second temps, le projet pourrait toucher des centres en province.

Le projet est dans une phase de recherche de financement et de validation de son opportunité par les autorités gouvernementales laotiennes.

IV. COMMUNICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M Bauguen, commissaire aux comptes, expose le contenu de son rapport qui certifie que les comptes annuels du CCL sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

V. RENOUELEMENT ET PROLONGATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre candidats se sont proposés pour rejoindre le conseil d'administration ou renouveler leur mandat, soit Phoulivanh Phoumavong, Didier Simon, François Jullien, Vatthana Pholsena et Jean-Bernard Véron.

Didier Simon est un ancien cadre de l'AFD maintenant à la retraite. Il est docteur en Economie.

Mme Vatthana Pholsena est chercheuse en Sciences sociales au CNRS. En poste à Singapour pendant une dizaine d'années, où elle a dirigé avec Mme Vanina Bouté le CASE (Centre Asie du Sud Est, elle s'est installée à Lyon et propose sa candidature pour une année. Vatthana Pholsena est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et de l'université de Hull (*Centre for South-East Asian Studies, Department of Politics and Asian Studies*),

M Virun Boupha ne renouvelle pas sa candidature pour un nouveau mandat.

VI. 10- VOTE DES RESOLUTIONS

Résolution 1 : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2017.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolutions 2 : Approbation du rapport d'activité 2017

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 3 : Approbation du rapport financier 2017 et affectation du résultat au report à nouveau

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 4 : Approbation du budget prévisionnel 2018.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 5 : Approbation du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Bauguen pour 6 ans.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 6 : Approbation de la délégation de pouvoir à la responsable administrative et financière, Mme. Véronique Azria, pour assurer les publications nécessaires après la présente assemblée.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 a : Approbation de la candidature de Mme Phoulivanh Phoumavong à un deuxième mandat .

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 b : Approbation de la candidature de M Jean Bernard Véron à un deuxième mandat.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 c : Approbation de la candidature de M François Jullien à un premier mandat

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 d: Approbation de la candidature de M Didier Simon à un premier mandat .

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 e: Approbation de la candidature de Mme Vatthana Pholsena à un premier mandat d'un an..

La résolution est approuvée à l'unanimité.

VII. POINTS DIVERS – DEBATS

Avant qu'il ne soit procédé aux votes des résolutions, quatre thématiques ont été brièvement discutées par l'assemblée :

- - la production d'un document de communication afin de récolter de nouvelles adhésions ;
- - le maintien, en tant que priorité, de l'appui du CCL au développement des associations locales ;
- - pour le thé, cibler Taïwan et la Corée du sud qui sont en demande de thé vert sans pesticide ;
- - l'amélioration du site Internet du CCL.

VIII. LEVEE DE SEANCE ET SIGNATURE DU PROCES-VERBAL

La séance de l'assemblée générale du CCL 2018 couvrant l'activité du 1er janvier au 31 décembre 2017, a été levée à 12h30 par le président de séance.

Président de séance

Assesseur

Assesseur

Le 23 juin 2018

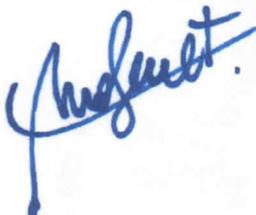
Le 23 juin 2018

Le 23 juin 2018

Luc Mogenet

Benoit de Cauwer

Jean Bernard Véron





Réunion du conseil d'administration du CCL

Election du bureau

Dans la foulée de l'assemblée générale le conseil d'administration du CCL s'est réuni ce même jour pour élire les membres de son bureau.

Ont été élus à l'unanimité :

- Président : Jean Pierre Katz
- Trésorière : Phoulivanh Phoumavong
- Secrétaire : Jean Bernard Véron

La liste des membres du Conseil d'Administration du CCL est rappelée dans le tableau suivant

Par ailleurs il a été décidé que le conseil d'administration du CCL se réunirait le 27 juin prochain et donnerait lieu à un compte rendu.